



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**  
En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mil dix-huit,  
le 29 novembre à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de **MERCUÈS**  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la Présidence de Ludovic DIZENGREMEL,  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 19/11/2018

**Présents** : L. Dizengremel, C. Bladou-Grenier, G. Campergue,  
V. Peleman, G. Colmé, M.-C. Jordanet, J.-M. Jardin, A. Rigal, M. Lafage

**Procurations** : S. Patrolin, A. Imbert, S. Moutinho

**Excusés** : S. Patrolin, A. Imbert, S. Moutinho

**Absents** : T. Rameil, S. Martinez, I. Rivier-Delfau

## OBJET : RECTIFICATIF DE LA DÉLIBÉRATION N°2017/54 RELATIVE À L'ACQUISITION DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX DE LA COPROPRIÉTÉ DU CLOS DES TROIS EMPEREURS ROMAINS

Le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de rectifier la délibération n°2017/54 en date du 28 novembre 2017 concernant l'acquisition de la voirie et des réseaux du lotissement du Clos des Trois Empereurs romains.

Il convient de remplacer le mot lotissement par copropriété.

Après vote et délibération, l'assemblée :

- valide l'acquisition de la voirie et des réseaux à la copropriété,
- autorise le maire à signer l'acte de vente à l'euro symbolique,
- dit que l'ensemble des frais inhérents à la délimitation de la voirie et des réseaux ainsi que le frais de notaire seront à la charge du conseil syndical de la copropriété du Clos des Trois Empereurs romains.

<input checked="" type="checkbox"/> Pour	Nombre de voix	12
<input type="checkbox"/> Contre	Nombre de voix	
<input type="checkbox"/> Abstention	Nombre de voix	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le ...04./12./2018  
Et publication ou notification  
Du ...07./12./2018.....



Le Maire,

Ludovic DIZENGREMEL

